

Inauguration des bureaux d'Amnesty à Genève

C'est un grand honneur que me fait Amnesty International de m'inviter à une occasion aussi importante. Et je suis particulièrement sensible au thème que l'on me propose d'aborder, celui de la liberté d'expression.

Thème beau mais dangereux... A peine on s'en approche que pointent les contradictions et les paradoxes, les pièges, aussi. A l'heure de Twitter, Facebook et Youtube, sous couvert de liberté d'expression se confondent volontiers douleurs et complaisances. Derrière les mots guettent la condescendance et la facilité.

De quelle liberté d'expression souhaitons-nous parler ? La nôtre relèvera du devoir plus que du droit. Elle commencera là où le fascisme voudra l'étouffer. Elle n'aura, bien sûr, aucune parenté avec le caprice.

Oui, la liberté d'expression relève du devoir plus que du droit, car elle n'est nulle part aussi indispensable que lorsque le droit, précisément, lui est refusé, que cela soit par les lois, ou que dans une démocratie de façade cela résulte de l'intimidation, de l'ostracisme ou de la menace. Les deux méthodes sont abjectes, je n'y vois aucune différence.

Il y a donc deux libertés d'expression, bien distinctes. Celle qui est niée à ceux qui subissent le joug du fascisme, et la nôtre, qui est là pour les défendre, et qu'il nous incombe d'exercer, comme le fait de façon si magistrale Amnesty International. C'est là une charge d'autant plus noble que le sujet défendu ne nous sera proche ni géographiquement ni économiquement. Que l'on pourrait continuer de vivre heureux à Genève, Paris ou New-York en pensant à autre chose qu'à ce qui se passe au Proche-Orient, en Chine, en Amérique latine et partout ailleurs où l'on touche aux droits d'autrui, à son respect et à sa dignité. Il ne s'agira pas de s'insurger pour défendre son pré-carré mais celui de l'autre. Pas même celui du voisin mais celui du lointain. L'important, disait Nietzsche, n'est pas d'aimer son prochain. C'est là quelque chose de facile et de naturel, qui ne mérite aucun compliment. L'important est d'aimer son lointain, de s'engager pour lui où qu'il se trouve, en fraternité, si ainsi nous dicte de le faire notre éthique et notre cœur.

Exercer sa liberté d'expression relève donc par essence du libre arbitre. Une difficulté saisie en toute liberté et assumée en toute lucidité quant à ses conséquences. Dans son roman Les Frères Karamazov, Dostoïevsky a inséré un récit très court, une soixantaine de pages détachées du reste, sorte d'histoire dans l'histoire, intitulée Le Grand inquisiteur. Il y raconte le retour du Christ sur terre, à la fin du XVème siècle dans une Séville à feu et à sang, prise par les vertiges de l'inquisition. Très vite, le Christ y accomplit des miracles. A peine reconnu, on le jette en prison. Le Grand inquisiteur vient le voir, et dans une scène hallucinante de beauté tragique, lui fait un réquisitoire d'une violence inouïe. Comment a-t-il pu refuser les propositions du malin lorsqu'il était seul avec lui dans le désert ? Il aurait eu les hommes à ses pieds ! Et les hommes n'auraient demandé que cela ! Ils n'en veulent pas, de leur libre arbitre, dit le Grand inquisiteur. Le Christ aimait les hommes et mettait en eux sa confiance, quelle erreur ! Et le grand inquisiteur a pour lui ces mots terribles, parlant des hommes : ***En les estimant moins, tu aurais rendu leur fardeau plus léger.***

Quoi de plus vrai ? Exercer son libre arbitre est un fardeau. Porter sur le monde un regard fraternel et solidaire, assumer son humanité, sa qualité d'homme, et enfin user de sa liberté d'expression, nécessite certains jours du courage, d'autres un peu d'inconscience. Mais au moins, on sent qu'à l'intérieur de soi règne l'harmonie. Toutes les pièces du puzzle sont à leur juste place.

Je me souviens d'une discussion avec Jeanne Hersch, la philosophe. J'ai eu grâce à elle la chance de découvrir la philosophie, j'avais 45 ans, elle 80. Durant dix années, elle a accompagné mes lectures avec bienveillance. Sauf une fois, où elle m'a fait les gros yeux. Peu après mes débuts d'apprenti, elle me demandait, sourcils froncés : « Mais enfin, la valeur centrale, en philosophie, qu'est-ce que c'est ? ». Je lui ai répondu ce que pouvait lui répondre un ignare, méditerranéen de surcroît : « C'est l'amour, madame. ». Là, les sourcils ont froncé un peu plus : « Mais non, voyons ! C'est la li-ber-té », dit ainsi, en détachant les syllabes.

Sans doute aurait-elle pu ajouter, si j'avais été un interlocuteur digne d'elle, que la liberté a souvent une petite sœur, et que celle-ci s'appelle solitude.

Oui, il y a un risque à user de sa liberté d'expression, risque glorieux et douloureux, celui de se retrouver seul. De se sentir étranger partout, et surtout parmi les siens. Ce sera le prix à payer pour n'avoir pas respecté la règle d'or de la vie en commun : le mimétisme. Le désir mimétique, dirait René Girard. On pourrait dire : la pulsion mimétique, l'impératif mimétique, l'élan si fort, si humain, si essentiel, aussi, admettons-le, de faire comme les autres, car sinon qu'advierait-il de l'union entre les hommes ? Etrange paradoxe. Si humain, lui aussi.

Voilà pourquoi chacun ne sera pas enclin à exercer sa liberté d'expression, et sans doute est-ce à ce prix seulement que les hommes peuvent rester unis. Le Grand Inquisiteur n'avait pas entièrement tort. Ainsi va la condition humaine.

Exercer sa liberté d'expression, c'est risquer de créer une brèche dans la société. C'est risquer de se retrouver étranger parmi les siens. Sacré prix à payer...

Mais ce prix vient avec une récompense. Hugues de St Victor l'a si bien dit. Hugues de St Victor, moine saxon du XII^{ème} siècle, dont le mot a été repris par Erich Auerbach, le linguiste, dans son chef d'œuvre, *Mimésis*, puis par Edward Saïd, le politologue palestinien, dans son essai intitulé *Exil* :

Il dit ceci :

« Si un homme, dans son pays, se sent à l'aise, cet homme est un naïf. Si un homme, dans son pays et partout ailleurs, se sent à l'aise, cet homme est fort. Mais si un homme, dans son pays et partout ailleurs, se sent étranger, cet homme est parfait ».

Metin Arditi

10 novembre 2014